

Déclaration en matière de transparence

Le 19 janvier 2017, *SIPEF NV* a reçu une déclaration en matière de transparence conformément à la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Les informations pertinentes de cette déclaration sont les suivantes:

1. Motif de la notification:

Franchissement vers le bas du seuil minimum de 5%.

2. Personnes tenues à notification:

BNP Paribas Investment Partners SA, Rue Bergère 14, 75009 Paris, France.

3. Date de dépassement de seuil:

25/02/2011

La présente information est publiée sur le site web www.sipef.com (rubrique "investors").

Schoten, le 23 janvier 2017.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

F. Van Hoydonck, administrateur délégué
(GSM +32 478 92 92 82)

J. Nelis, chief financial officer
Tél.: +32 3 641 97 00 Fax: +32 3 646 57 05
finance@sipef.com www.sipef.com
(rubrique "investors")